

ANNEXE 8

SAISIE DANS L'APPLICATION FARANDOLE

Comme pour les RAP et les PAP précédents, la production des PAP 2019 s'effectue en utilisant l'application Farandole.

Pour information, à partir du 1^{er} janvier 2019 Farandole devrait être remplacé par une autre application (voir §5 *infra*)

1) Les comptes d'accès à l'application Farandole

Les comptes d'accès à l'application Farandole sont les mêmes que pour les RAP 2017 et/ou les PAP 2018.

Les modifications, créations et suppression éventuelles doivent être demandées au référent « habilitation Farandole » dont chaque ministère dépend :

- ibrahim.abdou-saidi@interieur.gouv.fr
- laurent.bajet@sg.social.gouv.fr
- jean-louis.charcosset@finances.gouv.fr
- thi-khanh.dokiet@developpement-durable.gouv.fr
- camelia.ganga@justice.gouv.fr
- joris.guillaume@intradef.gouv.fr
- romain.izoird@education.gouv.fr (enseignement scolaire)
- sabine.kolifrat@pm.gouv.fr
- victor.manche@diplomatie.gouv.fr
- pascal.menu@education.gouv.fr (enseignement supérieur et recherche)
- charlotte.pannetier@culture.gouv.fr
- valerie.spraul@outre-mer.gouv.fr
- monique.trobrillant@agriculture.gouv.fr

2) Présentation de l'application Farandole

Pour les nouveaux utilisateurs, une **séance de présentation** de l'application Farandole est organisée le mercredi 11 juillet 2018 de 9h30 à 12h30 en salle V6063 Ouest 1 au 139, rue de Bercy à Paris. Afin de nous permettre de vérifier que les capacités d'accueil de la salle ne sont pas dépassées, les demandes d'inscriptions, accompagnées de coordonnées téléphoniques, doivent être envoyées à l'adresse suivante: formationbii.budget@finances.gouv.fr

Les guides « utilisateurs » disponibles *via* le lien « Informations et Guides utilisateurs » de la page d'accueil de l'application Farandole sont suffisants pour les **personnes ayant déjà utilisé** l'application pour les RAP ou PAP précédents.

3) Une saisie découpées en lots

Les fascicules sont présentés par mission (*cf.* maquette des PAP 2019) mais leur élaboration se fait principalement programme par programme et les informations relatives à chaque programme se décomposent en plusieurs parties ou « lots » : performance, JPE, opérateurs...

Une transaction de livraison intégrée à l'application Farandole permet d'avertir la direction du budget que la saisie d'un lot est terminée. Cette livraison dépend du mode d'organisation choisi par le ministère :

- pour les ministères ayant choisi le mode d'organisation à un niveau (saisie unique par la DAF du ministère par exemple), après cette livraison, la direction du budget peut accéder aux données saisies par les ministères dans l'application Farandole pour relecture, correction et validation ;
- pour les ministères ayant choisi le mode d'organisation à deux niveaux (saisie par un RPROG puis modification et livraison par la DAF du ministère par exemple), la livraison à la direction du budget est effectuée par la DAF du ministère.

<p>Le calendrier de livraison vous est indiqué en annexe 1.</p>
--

Même si les PAP sont saisis partie après partie, l'application Farandole permet à tout moment de produire les documents en l'état par lot, par programme ou par mission.

4) Prérequis techniques au bon fonctionnement de Farandole

L'accès à l'application se fait à travers le navigateur **Internet Explorer** depuis un poste de travail de l'administration relié au réseau interministériel ADER (RIE). Pour les ministères financiers l'URL d'accès à Farandole est : <http://farandole.alize>, pour les autres ministères l'URL est : <http://farandole.finances.ader.gouv.fr>

Après connexion par nom d'utilisateur et mot de passe (voir §1) *supra*, l'utilisateur peut accéder à travers des écrans de navigation au(x) mission(s) et programme(s) sur le(s)quel(s) il est habilité.

Les documents produits par Farandole sont au format ODT → Il est **impératif** de disposer du traitement de texte « **Libre Office Writer** » sur le poste de travail pour les consulter dans de bonnes conditions.

Une applet java signée intégrée dans Farandole et basée sur ce traitement de texte Libre Office Writer permet la saisie des parties littéraires (textes riches).

La procédure technique, qui est identique à celle des PAP 2018 et/ou des RAP 2017, décrivant les prérequis à mettre en œuvre par votre service informatique pour que cette applet java fonctionne sur le poste de travail est disponible via le lien « Informations et Guides utilisateurs » de la page d'accueil de Farandole. Pour pouvoir utiliser cette applet, les ministères passant par un proxy pour accéder au réseau ADER devront le déclarer au bureau de l'informatique et des infrastructures (BII) de la direction du budget : farandole@finances.gouv.fr

À défaut de disposer de cette applet java de façon opérationnelle, vous devrez utiliser la fonction d'export / import de fichier au format ODT. Le traitement de Texte « Libre Office Writer » reste cependant indispensable pour obtenir des fichiers ODT de bonne qualité.

5) Refonte de Farandole à partir du 1^{er} janvier 2019

A partir du 1^{er} janvier 2019 Farandole sera remplacée par une autre application : TANGO.

Comme Farandole, Tango sera accessible depuis un poste de travail de l'administration relié au réseau interministériel ADER (RIE) mais **contrairement à Farandole**, l'application fonctionnera **sur les navigateurs** Internet Explorer **et** Firefox et **ne contiendra pas d'applet Java faisant appel à un logiciel local**.

Des informations supplémentaires fonctionnelles et techniques vous seront fournies d'ici la fin de l'année 2018.